

Les professeurs avec leurs sections syndicales SNES FSU et SN-FO-LC;
les parents d'élèves avec la FCPE;
les élèves,
réunis en Assemblée Générale le 10 septembre

A M. Fillon, Ministre de l'Éducation Nationale
s/c M. le Recteur
s/c M. l'Inspecteur d'Académie
s/c Mme la Provisoire

Monsieur le Ministre,

Après deux rencontres entre la délégation représentative des enseignants, parents et élèves de notre lycée et M. Ringard, Inspecteur d'Académie, nous, professeurs, parents d'élèves et lycéens réunis en Assemblée Générale, nous nous tournons vers vous.

Sans doute ces séances de négociation -appuyées par la mobilisation unie, pendant plus d'une semaine, des enseignants avec leurs sections syndicales, des parents avec la FCPE et des Élèves- n'ont pas été totalement vaines, puisque certaines demandes ont été satisfaites : l'augmentation de la dotation horaire de 14h30 qui a permis de réduire les effectifs en terminales STT et offrir enfin des TP dans des conditions normales aux Élèves.

L'Assemblée Générale estime cependant que les revendications que nous présentions pour assurer une rentrée décente aux élèves de notre établissement:

Le plafonnement des effectifs de seconde à 30;

Les dédoublements nécessaires dans les classes ES, S et terminales STT et ES;

La création de classes équilibrées dans les classes scientifiques ;

n'ont pas été entendues.

En particulier, en refusant de créer la seconde supplémentaire qui aurait permis l'abaissement des effectifs de ce niveau sous la barre des trente, l'Administration académique a pris, à nos yeux, une lourde responsabilité: non seulement celle de détériorer les conditions d'étude et de travail qui s'étaient améliorées à l'issue de la grève de septembre 2002, mais encore celle de compromettre les chances de réussite scolaire des élèves qui entament cette année le cycle débouchant sur le baccalauréat.

Les enseignants, les parents, leurs organisations l'ont montré: ils sont soudés dans l'intérêt des lycéens de Jean-Jaurès -cette jeunesse qui constitue l'avenir de notre société.

Monsieur le Ministre, nous n'abandonnons pas.

Puisque ni M. l'Inspecteur d'Académie, ni M. le Recteur n'ont paru avoir le pouvoir ou la volonté de satisfaire nos demandes, nous nous adressons solennellement à vous: répondez à notre attente ! Réexaminez nos revendications !

Nous vous prions instamment de recevoir une délégation de professeurs de parents et de lycéens mercredi 22 septembre à 17h.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la FCPE:

Pour le SNES:

Pour FO:

Copies:

envoi direct

sections syndicales et association de parents d'élèves